# NOUVELLE CONSPIRATION DÉCOUVERTE PAR M. DE LA FAYETTE.

*Mardi 2 Mars 1791.*

# NOUVELLE CONSPIRATION DÊCOUVERTE PAR M. DE LA FAYETTE.

D'APRÈS les renseignemens reçus avant hier au soir, d'un complot formé pour la démolition de Vincennes, il fut convenu entre le directoire du département, la municipalité et le commandant général, que des détachemens se tiendroient prêts à marcher, lorsque les brigands étant arrivés à Vincennes, M. le maire de cette commune requerreroit des secours : en conséquence la troisième et la cinquième division eurent ordre de tenir des détachemens prêts à marcher. Avant hier matin, sur le bruit qu'il y avoit

déjà de la fermentation, la réserve montante et descendant de l'hôtel-de-ville, ainsi que les deux postes de la cavalerie se portèrent à la place royale. Les démolisseurs étant arrivés au château, et ayant commencé à travailler, les troupes de Paris furent requises de se joindre à la garde nationale de Vincennes et entrèrent dans le château. Dans ce même-temps on prenoit des précautions pour la sûreté des Thuilleries. La garde descendante avoit demandé d'y rester et des détachemens se tenoient prêts à marcher au premier signal. M. le Maire et le corps municipal étoient assemblés à l'hôtel-de-ville, avec M. le commandant général. M. de Gouvion les fit avertir qu'on avoir arrêté dans les appartemens un homme avec un poignard sur soi. M. le Maire se rendit au comité des feuillans, pour l'interroger, et M. de la Fayette au corps de garde des Tuilleries. C'est là que M. Desmottes, aide de camp, à qui on avoit tiré trois coups de fusils dans le bois de Vincennes, vint avertir que la démolition du fort étoit commencée, et que les troupes marchoient. M. de la Fayette y courut aussitôt, fit rester en arrrière le détachement de cavalerie qui l'accompagnoit, et traver-

sa seul avec un aide de camp le faubourg qui étoit dans une grande agitation. Arrivé à Vincennes, le commandant général y trouve la réserve de la 5e. division et la cavalerie. Les troupes en bataille dans la cour autour du Donjon dans lequel étoient beaucoup de démolisseurs. Une partie de la garde nationale quittoit les rangs, et murmuroit de ce qu'on vouloit employer la violence. Aussi M. le Maire et la municipalité étoient-ils restés tranquilles spectateurs; M. de la Fayette, ayant ordonné qu'on reprit son rang, dit qu'il passeroit son épée au travers du corps au premier qui quitteroit son poste; et allant au reste de la garde nationale et de la cavalerie, il encouragea les bonnes dispositions de ses frères d'armes, et dit à M. le Maire : » monsieur, comme commandant de la garde nationale, je prends » ici vos ordres, et j'obéirai; mais je vous » avertis que, si vous manquez de fermeté, » et si vous ne faites pas respecter la loi, » je vous dénonce demain à l'assemblée nationale ». Sur ce, le Maire lui dit de faire chasser les démolisseurs, et arrêter ceux qu'on trouveroit en flagrant délit. Aussitôt soixante de ces brigands furent arrêtés; les

autres s'enfuirent. Les cavaliers se plaignirent au général de ce qu'une partie du bataillon de M. Santerre les avoit couché en joue. M. de la Fayette alla à M. Santerre qui nia le fait. La partie de son détachement qui étoit de son bataillon fermenta beaucoup et parut très - peu disposée à faire exécuter la loi. M. de la Fayette leur parla avec beaucoup de fermeté; et comme le détachement de la troisième division sous M. Gauthier et Guinguerlot, qui étoient en bataille en déhors du donjon lui faisant face, étoit insulté par derrière par une très-grande foule, M. de la Fayette après avoir pris les ordres de M. le maire fit faire demi-tour à droite, et présenter la bayonnette, ce qui fit disperser la foule. Quelques mutins furent pris. Les brigands qui étoient échappés coururent soulever le faubourg, on sonna le tocsin; les volontaires de Ste.-Marguerite avoient eu la sage précaution de s'introduire dans l'église et on prit deux de ces sonneurs. On se prépara à enlever les prisonniers à leur passage. Le bataillon de M. Santerre ayant entouré le général pour demander qu'on relâcha les prisonniers, il leur parla avec toute la sé-

vérité qu'il méritoit. Plusieurs avis l'invitoient à ne pas traverser le faubourg avec les prisonniers, mais il mit en avant un détachement de grenadiers volontaires et soldés avec du canon et de la cavalerie, il fit passer les prisonniers au centre d'une forte colonne et se mit à marcher avec Messieurs Champion et Montauban, officiers municipaux de Paris; il fut joint en route par le bataillon d'Henry IV, celui de Saint-Germain-des-Prés, et quelques autres troupes arrivées aux barières, qui étoient fermées et derrière lesquelles on réunissoit beaucoup de monde; il prit les ordres des officiers municipaux, fit déployer l'avant garde et charger les canons. La colonne n'éprouva cependant d'autre résistance que les cris d'un grand nombre de brigands qui couroit devant et sur ses flancs, et qu'on voyoit bien n'être pas le peuple du faubourg Saint-Antoine : un cavalier qui s'étoit écarté fut blessé d'un coup de pistolet, M. de Paires, aide de camp reçut aussi en portant un ordre trois coups de pierre. La colonne s'avança avec beaucoup d'ordre et de fermeté jusqu'à l'hôtel-de-ville, et de là à la conciergerie où les prisonniers furent déposés. On

ne sauroit donner trop d'éloges au patriotisme, au zèle, au courage de la garde nationale dans cette occasion; son empressement à se porter au milieu du désordre sa fermeté à faire exécuter la loi, et son attachement pour son général, ont été exprimés dans cette occasion d'une manière non équivoque, et le petit nombre de gardes nationales en faute n'a fait que relever la brillante et patriotique conduite de toutes les parties de l'armée qui ont été à Vincennes. Pendant ce tems on découvrit au château qu'un très-grand nombre de gens à tournure et figure très-aristocratiques, environ 400, s'étoient glissés avec la permission de M. de Villequiers, et des huissiers de la chambre, et que ces Messieurs portoient des cannes à épée et pistolets, et même des poignards. M. de Gouvion en avertit le roi qui leur a ordonné de se retirer : comme ils ne se pressoient pas, M. de Gouvion les a engagés fortement à sortir, et le roi a permis qu'on leur fît déposer leurs armes : aussi-tôt on a vu sortir de toutes leur poches les poignards, les pistolets et autres armes. La garde nationale justement indignée a traité un peu rudement ceux de ces Messieurs qui lui sont

tombés sous la main , quelques uns ont été pris et conduits en prison , les choses en étoient là, lorsqueM. de la Fayette, averti par par le major général, est accouru au château.

*Grand complot aux Thuileries.*

M. de la Fayette étoit de retour de l'expédition de Vincennes , on vint l'avertir à l'hôtel-de-ville , vers les dix heures et demie du soir, qu'un grand nombre d'aristocrates armés de poignards étoient rassemblés aux thuileries , alors il s'y rendit promptement ; jamais sa phisionomie n'exprima autant de sévérité : monsieur , dit-il au premier officier qu'il rencontra , qu'on aille chercher M. de Villequier ? On lui répondit qu'il étoit retourné chez lui. N'importe dit-il , il n'a qu'a venir me parler à l'instant. M. de Villequier étant arrivé avec un grand nombre de gens de la cour. M. de la Fayette suivi de plusieurs officiers de la garde nationale lui a dit : je trouve bien étrange monsieur, que lorsque vous convenez avec M. de Gouvion de ne l'aisser entrer que les gens de service , vous remplissiez les appartemens

d'hommes armés, étrangèrs à la garde natio-nale ! si ce sont de bons citoyens, que n'ont-ils pris l'uniforme pour avoir l'honneur de servir avec nous ? S'ils ne le sont pas, je ne les souffrirai point ici ; je réponds à la nation de la sûreté du roi, et je ne le croirai point en sureté lorsqu'il est entouré de gens de cette espèce. M. de Villequier balbutia qu'ils méritoient confiance. Ceux à qui vous avez confiance dit M. de la Fayette n'ont point la mienne ; cela dépend des goûts, je ne suis point du vôtre, aureste Monsieur si pareille chose vous arrive à l'avenir, je déclare à l'assemblée nationale que je ne réponds point de la sûrété du roi. Un courtisan lui ayant dit que beaucoup de ces Messieurs étoient des familles de sa connoissance ; c'est parce que je les connois aussi, a-t'il dit, que je n'ai point de confiance en eux, et que je ne le souffrirai point ici : alors s'adressant à quelques-uns de ces Messieurs en culottes de peau ; que faites vous ici, leur dit-il, vous n'êtes point gardes nationales, je ne puis avoir confiance en vous ? sortez. Pendant qu'ils se disposoient à sortir, les gardes nationaux qui depuis long-tems les observoient et avoient témoigné hautement la mauvaise humeur que leur

lâcheté héroïque leur inspiroit, les visitoient de près et soulevoient leurs habits sous lesquels on avoit découvert des armes à feu, des poignards dont un grand nombre avoit déjà été confisqué. Alors M. de la Fayette a ordonné que l'on portât dans un grand panier toutes ces armes. Rien n'était plaisant comme de voir ces merveilleux Césars mettre, bien humblement, en pile les pistolets, les cannes à épées, les poignards, tandis que les officiers de la garde nationale sourioient malignement à leur humiliation ; l'un d'eux, considérant avec complaisance l'arsenal musqué, dit ironiquement à M. de la Fayette : général il y a dans ce panier de quoi faire une contre-révolution ; ne craignez rien, répondit-il en riant, il faut pour une contre-révolution de l'esprit et du courage et Messieurs les aristocrates n'ont ni l'un ni l'autre. Après cette expédition il a déclaré que si pareille indécence arrivoit à l'avenir, ceux qui en seroient complices auroient affaire à lui et iroient coucher à la force ; le reste de la conversation s'est passé en propos les plus durs et les plus méprisants de la part du général : on a remarqué que lui, qui se possède cepen-

dant beaucoup, ne pût pas tenir à ce spectacle bien différent de celui de Vincennes, et qu'il prouva très-énergiquement qu'il connoissoit le langage du père Duchesne; M. de Villequier voulant lui adresser la parole, je n'ai rien à vous dire, Monsieur, lui répondit M. de la Fayette, je m'adresserai directement au roi et n'ai que faire de vous. Les armes, les pistolets ont été remis aux volontaires, à qui il témoigna combien il étoit satisfait en leur disant : je reconnois en ce moment le zèle qui anime mes frères d'armes, lorsqu'il est question de la sureté du roi. Quelques-unes des arme sont été portées au corps-de-garde étant mises en pièces par la garde nationale. Plusieurs de ces MM. aristocrates ont été envoyés dans les prisons de l'abbaye. M. de Villequier ayant fait dire à M. de la Fayette que l'usage étoit que le premier gentil-homme de la chambre, répondit du Roi : dites à M. Villequier, a-t-il répondu, que, s'il arrivoit quelque chose au roi, la nation ne s'en prendroit point à lui ; car elle ne sait seulement pas qu'il existe ; mais que si les officiers de l'intérieur du palais sont responsables, il faudroit en chasser lui et tous les aristocrates, et y mettre des amis de

la liberté et de la révolution. Un groupe de ces MM., s'étant plaint à M. Charton de ce qu'on ne les laissoit pas entrer ; comment voulez-vous, a dit M. Charton, qu'on ouvre la porte à des gueux comme Mr., en montrant, M. de St-Elme, le meurtrier de M. de Bazencourt. C'est de cette manière que le général a retabli l'ordre dans le château, et ce qui doit faire grand plaisir aux bons citoyens, c'est que le Roi a hautement improuvé le *zèle indiscret de ces Messieurs*, pour se servir de l'expression de sa majesté qui leur a ordonné de se retirer, et leur a fait déposer leurs armes, en témoignant autant d'humeur contre eux que de confiance dans la garde nationale qui avoit rempli tous les appartemens, et a répété les cris de vive le Roi, vive M. de la Fayette ». Les bataillons, avant de se retirer, ont voulu le voir encore une fois. Il leur a répété de nouveau qu'il prendroit de bonnes mesures pour que cette mauvaise compagnie ne se forma plus dans le château. M. de la Fayette a donné à tous les ci-devant grands seigneurs, une leçon dont ils se souviendront long-tems ; mais aussi la rage de l'aristocratie contre lui est

au comble, et il est vraisemblable que, si ces MM. trouvoient l'occasion de se venger, en se servant des armes perfides qu'ils ont fait fabriquer, ils ne manqueroient pas de la saisir. On n'avoit pas encore entendu le général jurer d'aussi bon cœur qu'il l'a fait dans les appartemens. Aussi tous les aristocrates avoient-ils bien rabattu l'air d'insolence qu'ils ont ordinairement, et qui avoit fait place à la confusion et à la plus profonde tristesse.

L'on voit que le commandant général n'étoit pas encore de trop bonne humeur ce matin, par l'extrait ci-joint de l'ordre qu'il a donné.

*Ordre du mardi 1 Mars 1791.*

« Le commandant général croit devoir prévenir l'armée qu'il a pris les ordres du Roi pour que les appartemens du château ne se remplissent plus de ces hommes armés, dont quelques-uns, sans doute par un zèle sincère, mais dont plusieurs aussi par un zèle très-justement suspect, ont osé hier se placer entre le Roi et la garde nationale. Le commandant général, d'après les ordres du Roi, a intimé aux chefs de la domesti-

cité du château, qu'ils eussent à prendre des mesures pour prévenir pareille indécence. Le Roi de la constitution doit et ne veut être entouré que des soldats de la liberté.

Les personnes qui auroient dans leurs mains les armes dont on a dépouillé ceux qui s'étoient glissés hier dans le château, sont priés de les rapporter au procureur-syndic de la cammune ».

De l'Imprimerie D'HENRY-QUATRE.